



## Modalités de modification de nom de famille

-----  
Par Visiteur

Bonjour

Mon nom de famille est et ceci afin de différencier les différentes branches de notre famille. Je formule cette demande pour mes enfants mineurs de moins de 13 ans également.

-----  
Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Est ce que ce nom de famille que vous souhaitez ajouter à votre nom patronymique actuel figure sur votre état civil? Autrement dit est ce le nom de jeune fille de votre mère?

Si ce n'est pas le cas ou bien s'il s'agit du prénom de votre grand père, vous ne le pouvez pas car cet ajout équivaut à un changement de nom de famille lequel ne peut être demandé que pour un motif légitime.

Cordialement

-----  
Par Visiteur

Merci pour cette réponse, non il ne s'agit pas du nom de jeune fille de ma mère, mais du prénom de mon grand père. Vous parlez de motif légitime : quels sont les motifs légitimes : l'utilisation depuis longtemps est-il légitime....

-----  
Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Etant donné qu'il ne s'agit pas d'un nom patronymique mais d'un prénom je ne vois pas comment justifier d'un usage dans le temps.

Par motif légitime: on entend le fait que le nom soit porteur de désagrément, de moqueries...

Cordialement